

RAPPORT ANNUEL 2017

COMMISSION INTERCOMMUNALE
POUR L'ACCESSIBILITÉ



RAPPORT ANNUEL 2017

COMMISSION INTERCOMMUNALE
POUR L'ACCESSIBILITÉ

Une Métropole pour tous

La commission Intercommunale pour l'Accessibilité a pour objectif de dresser un état des lieux de l'accessibilité du territoire aux personnes à mobilité réduite et de rendre un avis sur les projets de la Métropole Européenne de Lille en vue d'assurer la continuité de la chaîne de déplacements et de répondre aux exigences réglementaires en vigueur. La CIA est un lieu essentiel de débats, d'échanges et de concertation, qui permet aux élus, aux associations et aux services techniques d'aboutir aux bonnes pratiques pour rendre notre métropole accessible à tous.

Au-delà des normes, la MEL s'engage depuis de nombreuses années à améliorer le vivre ensemble à travers l'ensemble de ses compétences : aménagement, habitat, politique de la ville, transports, mobilité, sports, tourisme, culture ... et tente de se concentrer en priorité sur l'usage et le service rendu aux métropolitains et à ses visiteurs.

Le 14 octobre 2017, la métropole lilloise a été désignée Capitale Mondiale du Design pour 2020. Magnifique opportunité de montrer au monde entier que notre territoire sait associer culture, histoire, architecture, esthétique et conception universelle. Car l'objectif reste clair : faire de la métropole un territoire accueillant et inclusif pour tous !

SOMMAIRE

P. 11	ACTIVITE DE LA CIA EN 2017
P. 17	DES MOTS ET DES ACTES 2-1 LA POLITIQUE MÉTROPOLITAINE EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE 2-2 AXE 1 - VALORISER LA CONCEPTION UNIVERSELLE DES PROJETS DU TERRITOIRE 2-3 AXE 2 - FACILITER LA MOBILITÉ ET LA CONTINUITÉ DU CHEMINEMENT 2-4 AXE 3 - CHANGER LE REGARD, AGIR EN FAVEUR DE L'INCLUSION
P. 35	ANNEXES 3-1 ÉVOLUTION DE L'ACCESSIBILITÉ EN CHIFFRES 3-2 GLOSSAIRE

INTRODUCTION

La Métropole Européenne de Lille (MEL) est un établissement public de coopération intercommunale instauré par la loi du 31 décembre 1966.

La métropole rassemble 90 communes, plus d'1,1 million d'habitants et s'étale sur un large territoire de 61 145 hectares. Le territoire métropolitain se compose de zones rurales et urbaines : quatre communes rassemblent près de 40 % de la population : Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq et 45 communes ont plus de 5 000 habitants.

Présidé par Damien Castelain, le Conseil métropolitain est constitué de 184 membres représentant les 90 communes membres, élus pour la première fois au suffrage universel direct lors des élections municipales. Ce conseil est notamment composé de 20 vice-présidents et 16 conseillers métropolitains délégués.

La MEL intervient ainsi dans les domaines suivants : transports collectifs urbains, voirie et signalisation, parcs de stationnement, urbanisme, eau et assainissement, résidus urbains, foncier, développement économique, marché d'intérêt national de Lomme, équipements et réseaux d'équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire, soutien et promotion de grands événements, patrimoine naturel et paysager, habitat, aires d'accueil des gens du voyage, crématoriums.

La structure administrative compte environ 2843 agents et gère un budget annuel de 1 625 M€.



ACTIVITÉ DE LA CIA EN 2017



▲ Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA)



▲ Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA)

La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA) est le lieu privilégié d'information et de concertation entre la MEL, les associations du monde du handicap et les usagers.

Elle permet de conforter les actions engagées par la MEL et ses partenaires en faveur de l'accessibilité pour tous, en les soumettant à l'expertise des associations et d'en faire la promotion auprès des publics concernés, notamment en matière de cadre bâti, de transports, de voirie et d'espaces publics. Elle identifie également grâce aux retours d'expériences, les pistes

de progrès à explorer et faire ainsi de la MEL, une métropole accessible à tous.

L'animation de la CIA est assurée au sein de la Direction de la Mobilité de la MEL (service Politiques de déplacements). Au-delà de cette mission d'animation, il est également nécessaire de faire le lien entre les différentes politiques métropolitaines sur cette thématique avec l'ensemble des partenaires en interne comme en externe. L'objectif commun est de placer l'utilisateur au centre des préoccupations, quelle que soit sa mobilité.



LES SUJETS TRAITÉS EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Présentation du musée de la Bataille de Fromelles.

Rapport annuel de 2016.

Présentation d'Handivalise.

Expérimentation d'écrans d'information multi-média embarqués.

Retour de l'expérimentation sur les bandes d'éveil à la vigilance non contrastées sur trottoir traversant.

Présentation des portillons de sécurité dans les stations de métro.

Élection des membres de la commission d'accès Handipole de 2018.

LES SUJETS TRAITÉS EN GROUPE DE TRAVAIL

La caravane de l'Accessibilité de l'association « jaccede » dans la Région Hauts-de-France.

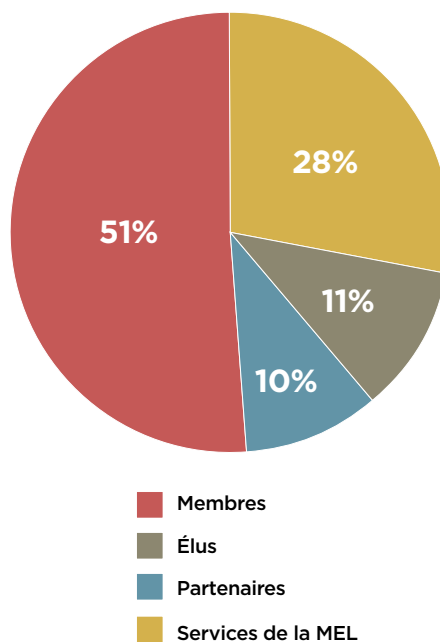
Le bilan de 1^{re} année de l'AD'AP métropolitain.

La prime à l'achat vélo de la MEL et le challenge européen du vélo.

Comment mieux associer les personnes en situation de handicap aux dispositifs de participation citoyenne de la MEL ?

Présentation du bilan Handipole 2016.

REPRÉSENTATION MOYENNE EN CIA



ÉLUS

Anne Voituriez

Conseillère métropolitaine
et Présidente de la CIA

Gérald Darmanin

4^e Vice-président
de la Métropole Européenne de Lille

Jean-Louis Fremaux

Conseiller métropolitain délégué

Daniel Janssens

10^e Vice-président
de la Métropole Européenne de Lille

Marie-Françoise Auger

Conseillère métropolitaine
Animatrice des groupes de travail de la CIA

Doriane Becue

Conseillère métropolitaine

Alain Blondeau

Conseiller métropolitain
Animateur des groupes de travail de la CIA

Stéphanie Ducret

Conseillère métropolitaine déléguée

Claudie Lefebvre

Conseillère métropolitaine

Isabelle Mahieu

Conseillère métropolitaine
Conseillère Municipale de Lille

René Mulliez

Conseiller métropolitain
Animateur des groupes de travail de la CIA

Marie-Thérèse Pincède

Conseillère métropolitaine

Danièle Ponchaux

Conseillère métropolitaine

Zhora Reiffers

Conseillère métropolitain

Claudine Sartiaux

Conseillère métropolitaine

Marie-Christine Staniec-Wavrant

Conseillère métropolitaine

COMPOSITION DE LA CIA AU 31 DÉCEMBRE 2017

ARRÊTÉ N°14A054 DU 14 OCTOBRE 2014

ASSOCIATIONS

Association d'action sanitaire
et sociale de la région de Lille
Association Autisme 59 62
Association CFDT
retraités Métropole Lilloise
Association de Défense
et de soutien des droits des sourds
Association Droit au vélo
Association Handicap International
Association Jaccede.com
Association Loger'Eveil
Association Papillons Blancs Lille
Association Papillons Blancs
Roubaix-Tourcoing
Association des Paralysés de France
Association Prêtons l'oreille
Association So Link
Union nationale des aveugles
et déficients visuels
Association Valentin Haüy
Association Voir Ensemble
Union départementale Consommation,
logement et cadre de vie
Union des voyageurs du Nord

USAGERS ET EXPERTS

Access'cible
REMORA
Hacavie
Handifac
HandiNorme
Marie-Françoise Cararra
Jean-Jacques Ferron
Nicole Peteers

PARTENAIRES

CCI Grand Lille
Conseil Régional Hauts-de-France
Délégation Départementale des
Territoires et de la Mer du Nord
Conseil Départemental du Nord



DES MOTS ET DES ACTES



▲ Octave - Tourcoing

2-1 LA POLITIQUE MÉTROPOLITAINE EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Le plan Lille Métropole Accessible à Tous (LM-AcT), adopté par le Conseil Métropolitain le 13 décembre 2013, a pour ambition de préciser les perspectives, en matière de politique d'accessibilité, de la Métropole Européenne de Lille.

Sur la base d'un état synthétique de l'avancement de la mise en accessibilité de notre territoire, des conclusions du grand débat, des actions mises en place par la Métropole et du bilan de la précédente Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA), il s'articule autour de trois axes de travail :

- **Axe 1** : Valoriser la conception universelle dans les projets du territoire.

- **Axe 2** : Faciliter la mobilité et la continuité du cheminement,

- **Axe 3** : Changer les regards et agir en faveur de l'inclusion,

La mise en œuvre du plan LM-AcT s'opère autour de déclinaisons opérationnelles partagées par l'ensemble des acteurs impliqués.

2-2 AXE 1 - VALORISER LA CONCEPTION UNIVERSELLE DES PROJETS DU TERRITOIRE

AIDES ET SUBVENTIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DE LOGEMENTS

Locatif social

La MEL a souhaité se doter d'un plan d'actions pour la prise en compte du vieillissement et du handicap dans la politique de l'Habitat dès 2009 et inscrit cette volonté dans le Plan Local de l'Habitat (PLH). Pour répondre à un réel besoin, le concept de logements accompagnés destinés à une population vieillissante est expérimenté. Le projet OCTAVE a émergé en 2015 et a été initié par la MEL.

Afin de trouver un modèle répondant à tous les critères (économique, géographique, santé, services, logement, social...), une convention a été signée en Avril 2017 entre la MEL, 6 organismes HLM volontaires, 8 villes candidates et l'association du Centre Féron Vrau de Lille. La convention concerne 9 Octaves de 8 logements chacun, soit 72 logements. Ils sont insérés dans des opérations d'habitat réalisées par les bailleurs sociaux dans les communes intéressées pour participer à l'expérimentation.

Les mises en location sont bien engagées : en 2016 sur le site d'Illies, en 2017 sur les sites de Tourcoing, Roubaix, Villeneuve d'Ascq et Lambersart. Les débuts sont très encourageants, les personnes logées manifestent leur satisfaction. L'élargissement du projet à d'autres sites est à l'étude.

• **Qu'est-ce qu'un Domicile Accompagné OCTAVE ?**

C'est une forme particulière d'habitat pour personnes âgées, intermédiaire entre le logement ordinaire et l'établissement spécialisé, destinée à favoriser le bien vieillir et à prévenir les situations de dépendance.

• **Quel est le public concerné ?**

Les personnes de plus de 60 ans autonomes seules ou en couple souhaitant emménager dans un logement adapté, mais aussi demandeuses d'un service de suivi personnalisé qui les sécurise dans leur vieillissement, et volontaires pour adopter une attitude de bon voisinage et de bienveillance mutuelle.



▲ Logement aménagé pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap - Villeneuve d'Ascq

Habitat privé

Comme chaque année, l'Agence Nationale de l'Habitat (l'Anah) accorde des aides pour améliorer les logements privés existants, notamment des propriétaires les plus en difficulté financièrement. Outre la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, les subventions de l'Anah couvrent également les travaux d'adaptation de logement aux besoins des personnes âgées ou handicapées.

Sur plus de 800 dossiers traités et subventionnés en 2017, 104 ont permis d'accompagner financièrement des aménagements d'adaptation (exemples : sanitaires adaptés, douche à l'italienne, monte-escaliers).

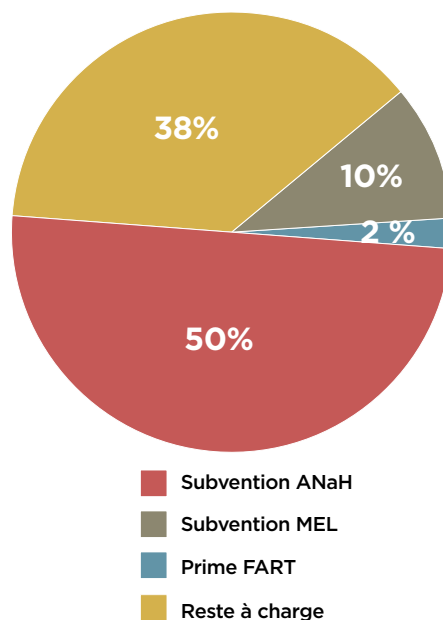
CHIFFRES CLÉS

11 072 € : le coût moyen des travaux

99839 € : le total des subventions versées par la MEL

580 320 € : le total des subventions versées par l'Anah pour des adaptations

RÉPARTITION MOYENNE DE LA PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX D'ADAPTATION EN 2017





▲ Mise en place d'équipements adaptés - Patinoire à Wasquehal



▲ Mise en place d'équipements adaptés - Stadium à Villeneuve d'Ascq

BILAN DE 1^{re} ANNÉE SUR L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE DU PATRIMOINE DE LA MEL

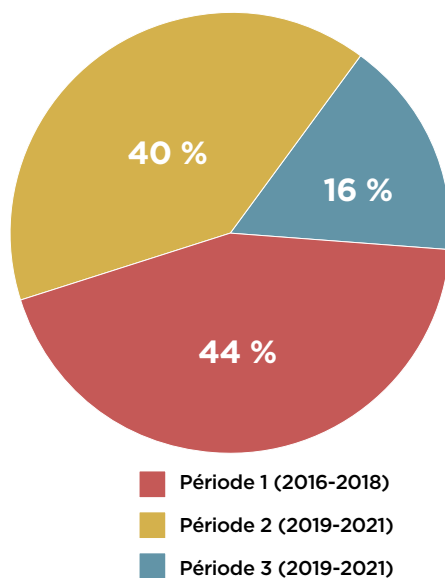
Pour maintenir les efforts de mise en accessibilité des sites, la Métropole Européenne de Lille a déposé un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) le 26 septembre 2015. Ce dispositif permet à la collectivité d'échelonner les travaux prévus sur son patrimoine entre 2016 et 2024, répartis en trois périodes.

Engagée dans une dynamique volontariste, la MEL réalise des bilans réguliers qui lui permettent de suivre un Ad'AP qui concerne une dizaine de compétences métropolitaines :

- l'espace naturel métropolitain,
- le développement économique,
- les parkings,
- les déchets ménagers et les déchèteries,
- l'assainissement,
- la culture,
- le sport,
- les espaces funéraires,
- les aires d'accueil des gens du voyage,
- les bâtiments institutionnels.

Un bilan obligatoire a été réalisé pour rendre compte des aménagements réalisés lors de la première année. En un an, près de 900 000€ ont été consacrés à la mise en accessibilité. Les prévisions inscrites dans l'Ad'AP ont été dépassées car certains travaux ont pu être anticipés. Bien que certains aménagements aient pris du retard en raison d'appels d'offres infructueux, de modification de projet ou de révision de délégation de service public, ce premier bilan reste positif.

RÉPARTITION DES AMÉNAGEMENTS SUR NEUF ANS



CHIFFRES CLÉS

4 millions d'euros : le budget prévisionnel pour rendre conforme le patrimoine de la MEL

55 : le nombre d'établissements recevant du public inscrits à l'Ad'AP de la MEL

29 : le nombre d'installations ouvertes au public inscrits à l'Ad'AP de la MEL

2-3 AXE 2 – FACILITER LA MOBILITÉ ET LA CONTINUITÉ DU CHEMINEMENT

LE SERVICE HANDIPOLE

Handipole est un service de transport en commun adapté aux personnes possédant une carte d'invalidité d'au moins 80%, qui ne peuvent plus utiliser le réseau traditionnel et habitant le territoire de la Métropole Européenne de Lille. Créé en 2011, ce service est assuré par le prestataire « TLV » et complète l'offre de Transpole.

Pour bénéficier de ce service, les demandeurs doivent se présenter devant une commission d'accès. Les droits sont accordés pour une période de 5 ans, délai après lequel l'autorisation doit être renouvelée.

Les observations pour l'année 2017

Les trajets

142 119 trajets

Légère baisse du nombre de trajet de 1% par rapport à 2016

Les voyageurs

De plus en plus de déplacements pour motif « occasionnel » et de moins en moins pour

motif « domicile-travail »

1/3 des voyageurs sont en fauteuil roulant

Les réservations

+3% pour les demandes de réservation

+32% pour les annulations de réservation

Dans 0,52% des cas, le voyage n'a pas pu être assuré

Contrôle qualité

190 contrôles ont eu lieu en 2017

La ponctualité reste le point faible du service

La commission d'accès au service

Elle s'est réunie 11 fois en 2017

333 demandes ont été étudiées

15 refus de prise en charge

CHIFFRES CLÉS

95,5% des demandeurs ont accès au service

+ de 2 millions de km réalisés

640 demandes de réservation sont traitées chaque jour

2,80 € le prix d'un trajet



▲ Service Handipole de la MEL

BILAN DE 1^{re} ANNÉE DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN

Le schéma directeur d'accessibilité du réseau de transports en commun de la MEL a bénéficié du dispositif Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée). Approuvé en novembre 2016, il échelonne les travaux de mise en accessibilité entre 2016 et 2018.

Comme le prévoit la réglementation, un point de situation à l'issue de la 1^{ère} année a été réalisé fin 2017 afin d'assurer son suivi et de contrôler son état d'avancement.

Réseau de bus

3 048 points d'arrêts composent le réseau
1 568 points d'arrêts étaient déjà accessibles avant 2016

166 points d'arrêts ont été mis en conformité en 2016 et 2017

248 points d'arrêts ont une dérogation pour impossibilité technique avérée

555 véhicules sur 596 sont dotés de palette, et 291 sont équipés d'annonces sonores et visuelles

Métro

La mise en conformité des stations concerne en particulier les 9 stations aériennes

Les actions concernent la mise en conformité des escaliers (marches, nez de marches, mains courantes), de l'éclairage, des ascenseurs et des escaliers mécaniques et des bornes d'appel d'urgence

Les travaux sont réalisés par type de travaux et non par station

Tramway

16 stations de tramway étaient inscrites pour cette première année,

Les travaux sont réalisés par type et aucune station n'est complètement finalisée au bout de cette 1^{ère} année

Principales raisons qui conduisent à des glissements de la programmation

Engagements financiers

Besoin de mener certaines études avant travaux

Évolution du réseau depuis le dépôt du dossier

CHIFFRES CLÉS

22,5 millions d'euros : budget estimé pour la mise en conformité du réseau

3 048 points d'arrêt de bus

60 stations de métro

36 stations de tramway



▲ Dispositif adapté aux personnes en situation de handicap



▲ LUC Handibasket



▲ LUC Handifauteuil

2-4 AXE 3 - CHANGER LE REGARD, AGIR EN FAVEUR DE L'INCLUSION

SOUTIEN AUX CLUBS SPORTIFS ET AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES

Depuis de nombreuses années, la Métropole Européenne de Lille assure une compétence en matière de sport, sur les équipements sportifs et en soutien aux clubs et aux événements. La MEL entend ainsi développer la pratique sportive pour tous et à tous les niveaux, participant dès lors au rayonnement de son territoire, bien au-delà de ses frontières.

La MEL soutient 20 clubs de haut niveau. Le LOSC (football), l'ESBVA-LM (basketball), le TLM (volleyball), ou encore le Lille Université Club HandiBasket sont quelques-uns de ses portes drapeaux. Plus de 3 millions d'euros par an sont affectés au soutien des clubs de haut niveau.

La MEL accompagne également une centaine d'événements par an, participant ainsi activement à l'animation sportive du territoire en soutenant des événements sportifs de niveau

régional, métropolitain et de proximité, dès lors qu'ils assurent une meilleure intégration de la population, et qu'ils permettent au public le plus large de participer.

En 2017, la MEL a soutenu financièrement l'organisation de deux événements du LUC HandiBasket : le tournoi « Play Offs » en phase finale du championnat de Pro B, et la 2ème édition du tournoi international « Julien Dassonville », ainsi que le week-end de championnat de France de Nationale 2 du rugby fauteuil organisé par l'Iris Club Lillois.

CHIFFRES CLÉS

20 000 € : montant de la subvention pour le soutien du LUC HandiBasket,

4 000 € : montant des subventions pour le soutien des événements organisés par le LUC HandiBasket.

2 000 € : montant de la subvention pour le soutien de l'événement organisé par l'Iris Club Lillois, section rugby fauteuil.



▲ L'entreprise Compéthance - Villeneuve d'Ascq

SOUTIEN ESS

Dans le cadre de son plan métropolitain de développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) 2015-2020 la Métropole Européenne de Lille poursuit son engagement en tant que chef de file de l'ESS sur son territoire. L'appel à projets **Entreprendre Autrement** en est une des applications. Depuis 2015, ce sont 47 projets qui ont ainsi été soutenus ; au total 292 emplois ont pu être créés. La MEL et la Caisse des Dépôts et Consignations financent à parts égales cette opération d'un montant de 200 000 euros.

En 2017, 17 porteurs de projets sélectionnés, ont choisi d'entreprendre différemment, en s'inscrivant dans une démarche d'Économie Sociale et Solidaire.

L'entreprise Compéthance, filiale d'Urbilog, créée en 2017 à Villeneuve d'Ascq est l'un des porteurs de projet lauréat de l'édition 2017 « **Entreprendre Autrement avec la MEL** ». Cette société de conseils et services informatiques propose des solutions digitales pour permettre l'accessibilité des outils numériques aux personnes en situation de handicap et aux travailleurs handicapés. Le montant alloué par la MEL pour soutenir ce projet est de 10 000 €.

SENSIBILISATION AU HANDICAP AUDITIF

Chaque année, la CIA propose une sensibilisation sur une déficience afin de lever les préjugés, partager des expériences et favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap.

En 2017, c'est une sensibilisation au handicap auditif qui a été proposée le 15 juin au siège de la MEL. 56 personnes ont participé.

En France, six millions de personnes sont sourdes ou malentendantes. Les formes de surdité sont nombreuses et provoquent des difficultés de communication et d'accès à l'information, entraînant des conséquences sur l'ensemble des échanges de la vie quotidienne.

Cette demi-journée a permis de présenter des solutions pour faciliter l'accès des personnes déficientes auditives à l'emploi, au logement et à la culture ...

Présidée par Madame Voituriez, la matinée s'est déroulée en deux temps.

La table ronde a permis de partager des expériences sur les moyens et les outils existants pour compenser le handicap et faciliter la vie quotidienne des personnes malentendantes et sourdes.

Animée par Madame Voituriez, cinq personnes sont intervenues au sein de cette table ronde. Christophe Caron, directeur de SourdMédia est intervenu sur l'insertion professionnelle.

Alexandre Duboscq, paysagiste à la mairie de Tourcoing a témoigné sur l'adaptation de son poste de travail dans une collectivité territoriale ainsi que l'accueil de ses collègues.

Fanny Maugard, responsable formation de l'association Signes de Sens, a présenté les interventions que l'association réalise auprès des enfants dans le cadre d'activités périscolaires.

Clémence Bruggeman, chargée du développement des publics à l'Aéronef, a présenté le dispositif SUBPAC qui permet pour la première fois dans une salle de concert de ressentir la musique autrement grâce à des caissons de basse.

Enfin, Etienne Doudou, président de l'association de Défense et de Soutien des Droits des Sourds, a évoqué les problématiques rencontrées au quotidien notamment pour le logement et les transports collectifs.

Le forum des services et des solutions pratiques présentait à travers différents stands tenus par des associations et des entreprises, des solutions pratiques et techniques au service des personnes sourdes et malentendantes. Sept stands étaient présents : logos des 7 asso et entreprises

- **SourdMédia** : SourdMédia est une association qui accompagne et accueille les personnes sourdes pour faciliter leur autonomie dans leur vie quotidienne (emploi, vie sociale, parcours de soin). L'association a proposé de tester l'audition sur son stand.
- **Signes de Sens** : Association qui propose des solutions pédagogiques innovantes pour tous, en partant des besoins des personnes en situation de handicap. Signes de sens

accompagne les professionnels dans leur démarche d'accessibilité et de conception universelle.

- **Association des Devenus Sourds et malentendants du Nord** : Les activités de l'association sont d'informer, prévenir, aider les personnes malentendantes et leur entourage. Elle sensibilise également sur les actions à mener pour prévenir les risques auditifs et éviter des surdités et conseille les structures qui souhaitent s'équiper d'une boucle magnétique.
- **Via Interprète** : Agence d'interprétation et de traduction du français vers la Langue des Signes Française (LSF) et de la LSF vers le français. Les interprètes interviennent pour de nombreuses occasions (scolarité, formation, vie professionnelle, vie sociale et culturelle événements politiques et cérémonies, réunions de concertation ...).
- **Compagnie Sac à Dés** : L'association propose des jeux réalisés avec des objets ou des matériaux recyclés. Elle a pour vocation d'adapter les jeux pour qu'un plus grand nombre de personnes puissent les utiliser. Le stand proposait de tester ces outils et de se mettre quelques instants à la place d'une personne déficiente auditive.
- **Salle de spectacle Aéronef** : Première scène musicale française équipée de SUBPAC (caisson de basse) qui permettent aux personnes sourdes et malentendantes de ressentir les vibrations d'un concert, l'Aéronef proposait de tester cet équipement et de ressentir la musique autrement.
- **Bouclermagnetique.fr** : Société qui permet de rendre accessible aux personnes malentendantes différents sites (accueil du public, salles de conférences, amphithéâtres, salle de spectacles ...) et qui accompagne dans la recherche et l'élaboration de solutions dans l'environnement professionnel : salle de réunion, formation, poste de travail adapté ...



▲ Interprétariat en LSF des séances de Conseil Métropolitain



▲ Diabètebus

INTERPRÉTARIAT EN LSF DES SÉANCES DE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

La loi du 11 février 2005 a reconnu la langue des signes en tant que langue à part entière. C'est un moyen de communication qui permet aux personnes sourdes de s'épanouir, d'apprendre et d'exercer pleinement leur citoyenneté. Six millions de français sont touchés par un handicap auditif et du fait de la faible utilisation de la langue des signes dans les instances décisionnaires ou lors des manifestations publiques, ceux-ci sont presque totalement privés de l'accès aux décisions prises par leurs élus.

Depuis 2012, toutes les réunions de la CIA font l'objet d'un interprétariat en langue des signes.

Afin de poursuivre les actions du plan LM-AcT, Anne Voituriez a proposé au Conseil Métropolitain du 19 septembre 2016 d'interpréter en langue des signes les séances du Conseil Métropolitain via le site internet de la MEL.

Depuis le 1^{er} Juin 2017 les personnes déficientes auditives ont accès aux débats métropolitains grâce à la retransmission en direct de l'interprétation des séances.

En effet, internet est un outil particulièrement utilisé par ce public qui consulte et échange facilement des vidéos sur les sites web et les réseaux sociaux. C'est un média essentiel pour rendre accessible l'information publique et répondre au droit à l'égalité face à l'accès à l'information, notamment avec les vidéos, dans lesquelles on insère un médaillon avec un interprète en LSF.

Le coût approximatif pour l'interprétation du Conseil métropolitain (environ 5heures) et sa retransmission vidéo est de 4500€ par séance.

POLITIQUE INTERNE DE RESSOURCES HUMAINES

La Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées est une semaine de sensibilisation au handicap au travail, qui a lieu annuellement au mois de Novembre.

En 2017, la Métropole Européenne de Lille a fait le choix de l'étendre sur le mois de Novembre, pour en faire un mois thématique dénommé « le Mois du Handicap ».

À cette occasion, les agents ont pu être sensibilisés au handicap à travers diverses animations : exposition sur le thème du handicap invisible, initiations à la Langue Française des Signes, animations ludiques pour mieux comprendre les contraintes liées aux différentes typologies de handicap, permanences RQTH, conférences et formations.

Une demi-journée durant, le « Diabétobus » était également à disposition des agents, leur proposant un dépistage et les conseils d'une diététicienne, dans le cadre de la prévention du diabète. Toujours fédérateur et très efficace sur le plan de la sensibilisation au handicap au travail a rencontré un vif succès

Comme instauré par la loi du 11 février 2005, les employeurs de plus de 20 salariés doivent respecter le taux d'emploi légal de 6% d'agents en situation de handicap. Depuis 2013, la MEL respecte cette obligation et continue de maintenir les efforts à la fois pour l'intégration des personnes en situation de handicap au sein de la collectivité mais également pour le maintien dans l'emploi malgré l'évolution de l'état de santé de certains agents ou de leurs capacités.

CHIFFRES CLÉS

7,25% : le taux d'emploi légal à la MEL en 2017

150 : le nombre d'agents reconnus comme bénéficiaires de l'obligation d'emploi en 2017



▲ Plan tactile et en 3D du musée du LAM - Villeneuve d'Ascq



▲ Reproduction en thermogonflé d'une œuvre de Fleury-Joseph CRÉPIN au LaM - Villeneuve d'Ascq

LES ACTIONS CULTURELLES DU LAM

Ouvert depuis 1983, le Musée d'Art Moderne de la métropole, à Villeneuve d'Ascq, rassemble plus de 8000 œuvres et trois collections dont un ensemble unique d'art brut. Le LaM propose de salle en salle un parcours allant de l'art moderne à l'art contemporain pour s'achever avec l'art brut. L'établissement s'est fixé comme objectif d'offrir à tous les publics le même accès à l'art et à la culture. Portant une attention particulière à cette mission, le service des projets éducatifs et culturels du musée conçoit et coordonne des offres adaptées à chaque type de public : ateliers d'expression plastique, mini-conférences, journée d'étude, visites guidées, formation des professionnels, rencontre avec les artistes ...



Pour faciliter l'accessibilité de ses collections et des expositions temporaires, le LaM propose aux visiteurs sourds et malentendants :

- Accueil et accompagnement par une personne qui sait communiquer en LSF,
- Traduction en LSF des visites guidées sur demande et réservation,
- Mise à disposition de visioguides en LSF pour les collections permanentes,
- Ateliers en LSF parents/enfants,
- Contes pour les plus petits.



Conduites par des animateurs formés au handicap visuel, le LaM propose différentes activités pour appréhender le musée « au bout des doigts » :

- Visites tactiles pendant lesquelles la main entre en contact direct avec l'œuvre,
- Interprétations en relief de tableaux des

collections et des expositions temporaires grâce à la technique du thermo-gonflé.

- Reproductions de sculptures des collections dans le respect des matériaux originaux.
- Accompagnement par la parole de toutes les activités, par des médiateurs formés à trouver les mots justes pour rendre visible par la parole.
- Un plan tactile du musée est également disponible à l'entrée du musée. Au-delà des personnes porteuses d'un handicap visuel, ce plan est très utile pour les enfants ou les personnes porteuses d'un handicap mental.



Des guides conférenciers formés accueillent et orientent lors de visites ou d'ateliers adaptés aux personnes porteuses d'une déficience mentale ou psychique. Les Papillons Blancs de Lille ont depuis plus de quinze ans un partenariat avec le LaM.



Le LaM accompagne les aînés dans leur déplacement au sein du musée et développe des pratiques artistiques adaptées en concertation avec les établissements demandeurs.

Les visiteurs immobiles ont aussi la possibilité de voyage au LaM à l'aide d'outils de médiation pour découvrir les collections (mini-conférences et mini-ateliers hors les murs).

Des ateliers grands-parents/petits-enfants sont également proposés.

CHIFFRES CLÉS POUR 2017

5966 personnes en situation de handicap ont participé à des visites adaptées ou à des ateliers

907 personnes en situation de handicap sont venues au LaM en visite libre



ANNEXES

3-1 ÉVOLUTION DE L'ACCESSIBILITÉ EN CHIFFRES

Places de stationnement	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de dérogations soumise à la CCDSA par la MEL	25	146	181	306	242	243	213	251

HANDIPOLE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Kilométrage annuel	1295 046	1284 320	1293 704	1281 547	1345 962	1365 204	1375 133	2 239 419	2 221 144
Distance du trajet moyen	15,30	15,80	15,20	15,19	15,35	15,46	15,46	15,60	15,63

HANDIPOLE	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de voyages	152 782	152 437	152 203	145 817	146 039	146 671	147 681	143 586	142 119
Nombre de réservations	187 495	191 466	191 497	177 610	178 802	174 979	176 406	170 575	175 633
Nombre d'annulations	29 756	26 252	30 086	28 992	31 871	27 459	26 726	25 542	33 775

Commission d'accès HANDIPOLE	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de personnes convoquées	119	523	451	408	540	543	523
Nombre d'absences	26	154	114	127	176	181	190
Nombre d'accords	78	308	286	256	337	334	318
Nombre de refus	15	61	51	25	27	28	15

MEL	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux d'emploi légal - personnel en situation de handicap	5,49%	5,09%	5,41%	6,29%	6,75%	7,39%	7,64%	7,25%

3-2 GLOSSAIRE

ADAP	Agenda d'accessibilité programmée
ANAH	Agence Nationale de l'Habitat
AOT	Autorité Organisatrice de Transports
ARS	Agence Régionale de Santé
ARHLM	Agence Régionale pour l'Habitat
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CCAPH	Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées
CCDSA	Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité
CCIGL	Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Lille
CDT	Comité Départemental de Tourisme
CEREMA	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CIA	Commission Intercommunale pour l'Accessibilité
CIP	Conférence Intercommunale de Peuplement
CMAN	Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Nord
CRESGE	Centre de Recherche Economique Sociologique et de Gestion
DIVA	Demande d'Intervention en Voirie et Assainissement
DIVAT	Disques de Valorisation des Axes de Transports collectifs
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DSP	Délégation de Service Public
ENLM	Espace Naturel Lille Métropole
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPSM	Etablissement Public de Santé Mentale
ERP	Etablissement Recevant du Public
FIPHFP	Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique
G.I.G	Grand Invalide de Guerre
HLM	Habitation à Loyer Modéré
IOP	Installation Ouverte au Public
LaM	Lille Métropole musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut
LM-Act	Lille Métropole Accessible à Tous
Loi Handicap	Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
LOTI	Loi d'Orientation des Transports Intérieurs de 1982
LSF	Langue des Signes Française
MEL	Métropole Européenne de Lille
PAM	Personnes Aveugles ou Malvoyantes
PAVE	Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
PDU	Plan de Déplacements Urbains
PLH	Programme Local de l'Habitat
PMR	Personnes à Mobilité Réduite
SDAT	Schéma Directeur d'Accessibilité des services de transports (collectifs)
SMT	Syndicat Mixte des Transports
TER	Train Express Régional
UFR	Usagers en Fauteuil Roulant

LES ÉDITIONS DE LA MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE
1, rue du Ballon / CS 50749 59034 LILLE CEDEX

Rédaction: MEL - Direction mobilité

Coordination de l'édition: MEL - Direction de la Communication

Direction artistique: MEL - Yann Parigot et Grégory Rolland / Direction de la Communication, presse et protocole

Mise en page et graphisme: MEL - Grégory Rolland / Direction de la Communication, presse et protocole

Photographies: MEL - Vincent Lecigne, Alexandre Traisnel - Richard Baron / Light Motiv -
Nicolas Dewitte / LaM - Éric Morelle / Ville de Lille

Photothèque: MEL - Nicolas Fernandez / Direction de la Communication

Impression: MEL - Ressources partagées

Achevé d'imprimer en mars 2019

Impression MEL

IMPRIM'VERT





1, rue du Ballon - CS 50749
59034 Lille Cedex
Tél : +33(0)3 20 21 22 23
www.lillemetropole.fr